

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 04192

Numéro SIREN : 523 125 904

Nom ou dénomination : AAA ACADEMY

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt 33683

AAA ACADEMY

15 Rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
00352661301432



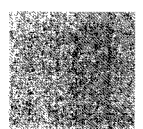
A large, stylized handwritten signature in black ink.



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2019

Bilan



RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	74 525	3 000	71 525	32 092
Autres créances	6 215		6 215	42 232
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	80 740	3 000	77 740	74 323
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	46 204		46 204	
Charges constatées d'avance	4 750		4 750	17 605
TOTAL disponibilités et divers :	50 954		50 954	17 605
ACTIF CIRCULANT	131 694	3 000	128 694	91 928

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	131 694	3 000	128 694	91 928
----------------------	----------------	--------------	----------------	---------------

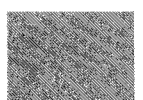
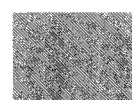
Bilan Passif

AAA ACADEMY

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 22/04/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 20 000	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(20 855)	4 429
Résultat de l'exercice	(18 235)	(25 284)
TOTAL situation nette :	(17 090)	1 145
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(17 090)	1 145
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11 920
Emprunts et dettes financières divers	27 358	
TOTAL dettes financières :	27 358	11 920
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 470	59 215
Dettes fiscales et sociales	72 388	19 307
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 569	341
TOTAL dettes diverses :	118 426	78 863
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	145 784	90 783
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	128 694	91 928

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

AAA ACADEMY

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 22/04/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	636 714		636 714	189 339
Chiffres d'affaires nets	636 714		636 714	189 339
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			5	16
PRODUITS D'EXPLOITATION			636 718	189 355
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			301 113	108 407
TOTAL charges externes :			301 113	108 407
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			73 913	5 209
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			201 498	76 056
Charges sociales			74 125	25 831
TOTAL charges de personnel :			275 624	101 887
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 000	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			3 000	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			78	4
CHARGES D'EXPLOITATION			653 728	215 507
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(17 010)	(26 152)

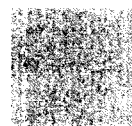
Compte de Résultat (Seconde Partie)

ACADEMY

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 22/04/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(17 010)	(26 152)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		839
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		839
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 523	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 523	
RÉSULTAT FINANCIER	(1 523)	839
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(18 533)	(25 313)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		30
Produits exceptionnels sur opérations en capital	357	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	357	30
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	60	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	60	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	298	30
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	637 075	190 224
TOTAL DES CHARGES	655 310	215 507
BÉNÉFICE OU PERTE	(18 235)	(25 284)

Annexe



I.Principes généraux appliqués

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis selon le règlement ANC 2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. Créances

Les créances et dettes sont présentées à leur valeur nominale après prise en compte, le cas échéant, des écarts de conversion pour ajuster les soldes en devises étrangères sur les cours de clôture.

III. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

IV. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

V. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS

LE 31 DECEMBRE 2019.

Aucun événement significatif susceptible de remettre en cause les comptes annuels tels qu'ils sont présentés n'est intervenu depuis la date de clôture.

VI. ENGAGEMENT DE RETRAITE

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élèvent à 12 880EUR. Les hypothèses de calcul retenues sont un âge de départ volontaire à 65 ans, un taux de turn over fort, un taux d'inflation et d'actualisation à 0,9%, 2% d'augmentation annuelle des salaires pour l'ensemble du personnel, 45% de taux de charges sociales patronal et la table de mortalité est la table réglementaire INSEE 2015-2017.

VII. EVENEMENTS POST-CLOTURE :

Notre société a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 selon les principes et les conventions comptables généralement admis.

Au jour de l'arrêté des comptes, le contexte économique général est impacté par la crise du Covid-19 et par les mesures mises en oeuvre par le Gouvernement français le 16 mars 2020.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 n'ont pas fait l'objet d'ajustements en raison de cette crise conformément à l'article 833-2 du Plan Comptable Général, étant donné que les effets économiques de la crise du Covid-19 ne sont pas liés à des conditions existant à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette crise sanitaire et économique entraîne des incertitudes pour l'ensemble des acteurs économiques et notre activité et les conditions d'exploitation de notre société s'en trouvent altérées pour le 2nd trimestre 2020. Dans ce contexte, nous avons entrepris le cas échéant les mesures nécessaires pour supporter les potentielles difficultés de trésorerie qui pourraient intervenir au cours des prochains mois, à savoir la mise en oeuvre de l'activité partielle, le report des échéances d'impositions et de cotisations sociales, le report de nos échéances d'emprunts, la souscription de prêts garantis par l'Etat auprès de nos partenaires bancaires, etc.

Provisions Inscrites au Bilan

IAA ACADEMY

Période du 01/01/19 au 31/12.
Edition du 22/04/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		3 000		3 000
TOTAL GÉNÉRAL		3 000		3 000

Les Échéances des Créances et Dettes

ACADEMY

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 22/04/20
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	3 600		3 600
Autres créances clients	70 925	70 925	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	6 215	6 215	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	80 740	77 140	3 600
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 750	4 750	

TOTAL GÉNÉRAL	85 490	81 890	3 600
----------------------	---------------	---------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	44 470	44 470		
Personnel et comptes rattachés	18 562	18 562		
Sécurité sociale et autres organismes	23 612	23 612		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	23 356	23 356		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 858	6 858		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	27 358	27 358		
Autres dettes	1 569	1 569		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	145 784	145 784		
----------------------	----------------	----------------	--	--

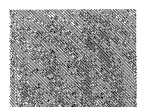
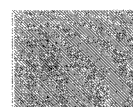
Composition du Capital Social

IAA ACADEMY

Période du 01/01/19 au 31/12,
Edition du 22/04/20
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20000	1

Détail des comptes



Détail des Comptes

AAA ACADEMY

Periode du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 22/04/20
Devise d'édition

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2019	Net N-1 31/12/2018	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Créances						
Clients et comptes rattachés	74 524,93	3 000,00	71 524,93	32 091,60	39 433,33	122,88
41100000 Clients	47 927,41		47 927,41	11 210,40	36 717,01	327,53
41100001 Client AAA	4 800,00		4 800,00		4 800,00	
41100017 Client COMITEM	300,00		300,00		300,00	
41100027 Client SIDERLOG	600,00		600,00		600,00	
41100035 Client AIYO GROUP	600,00		600,00		600,00	
41100041 Client ALTHEA GROUPE	5 790,00		5 790,00		5 790,00	
41140000 Clients Exo	10 907,52		10 907,52		10 907,52	
41600000 Clients douteux ou litigieux	3 600,00		3 600,00		3 600,00	
41800000 Clients - FAE				10 668,00	-10 668,00	-100,00
41800001 Clients AAA - FAE				3 404,40	-3 404,40	-100,00
41800002 Clients INHERENCE - FAE				3 404,40	-3 404,40	-100,00
41800017 Client COMITEM - FAE				3 404,40	-3 404,40	-100,00
49100000 Dépré. Comptes de clients		3 000,00	-3 000,00		-3 000,00	
Autres créances	6 214,93		6 214,93	42 231,61	-36 016,68	-85,28
44566190 TVA ded. Achats B/S à 19,6 %				59,76	-59,76	-100,00
44566200 TVA ded. Achats B/S à 20%	5 687,70		5 687,70	5 627,20	60,50	1,08
44567000 Crédit de TVA à reporter				7 159,00	-7 159,00	-100,00
44586000 TVA s/FNP	527,23		527,23	380,00	147,23	38,74
45100001 C/C AAA				10 220,91	-10 220,91	-100,00
45110001 C/C AAA-Intégration fiscale				18 784,74	-18 784,74	-100,00
Autres						
Disponibilités	46 203,77		46 203,77		46 203,77	
51211000 Banque en Monnaie locale - 1	46 203,77		46 203,77		46 203,77	
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	4 750,00		4 750,00	17 605,00	-12 855,00	-73,02
48600000 Charges constatées d'avance	4 750,00		4 750,00	17 605,00	-12 855,00	-73,02
TOTAL (III)	131 693,63	3 000,00	128 693,63	91 928,21	36 765,42	39,99
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	131 693,63	3 000,00	128 693,63	91 928,21	36 765,42	39,99

Bilan Passif (2051)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	20 000,00	20 000,00	0,00	
10130000 Capital souscrit appelé, versé	20 000,00	20 000,00		
Réserve légale	2 000,00	2 000,00	0,00	
10610000 Réserve légale	2 000,00	2 000,00		
Report à nouveau	-20 854,86	4 428,78	-25 283,64	-570,89
11000000 Report à nouveau (créditeur)		4 428,78	-4 428,78	-100,00
11900000 Report à nouveau (débitteur)	-20 854,86		-20 854,86	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 235,02	-25 283,64	7 048,62	27,88
TOTAL (I)	-17 089,88	1 145,14	-18 235,02	-1592,38
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établi. de crédits		11 920,19	-11 920,19	-100,00
51211000 Banque en Monnaie locale - 1		11 920,19	-11 920,19	-100,00
Emprunts et dettes financières divers	27 357,50		27 357,50	
45100001 C/C AAA	27 357,50		27 357,50	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 469,79	59 214,61	-14 744,82	-24,90
40100000 Fournisseurs	16 636,08	33 070,09	-16 434,01	-49,69
40100001 Fournisseur AAA	15 931,50	2 840,52	13 090,98	460,87
40100005 Fournisseur ARGAIN	8 738,81	17 784,00	-9 045,19	-50,86
40100011 Fournisseur INOVANS SO		3 240,00	-3 240,00	-100,00
40800000 Fournisseurs - fact. non parvenues	2 280,00	2 280,00		
40800005 Fournisseur ARGAIN - FNP	883,40		883,40	
Dettes fiscales et sociales	72 387,59	19 307,47	53 080,12	274,92
42820000 Dettes prov. congés payés	15 936,05	3 571,60	12 364,45	346,19
42860000 Autres charges à payer	1 669,50		1 669,50	
42861000 Dettes prov. Prime Vacance	956,60	1 013,70	-57,10	-5,63
43100000 Sécurité sociale	6 002,95	2 337,93	3 665,02	156,76
43730000 Caisse de retraite	7 204,93	2 503,30	4 701,63	187,82
43750000 Prévoyance-Mutuelle	1 436,95	700,22	736,73	105,21
43820000 Charges sur congés à payer	7 171,22	1 607,22	5 564,00	346,19
43860000 Organismes - Autres charges à payer	1 181,74	456,15	725,59	159,07
43861000 Charges à payer-Taxe Apprentissage		509,06	-509,06	-100,00
43862000 Charges à payer-Formation continue	613,84	454,69	159,15	35,00
44210000 Prélèvement à la source du salarié	1 273,28		1 273,28	
44551000 TVA à décaisser	12 753,00		12 753,00	
44571200 TVA coll. Ventes à 20%	10 602,90	1 868,40	8 734,50	467,49
44587000 TVA s/FAE-AAE		2 284,20	-2 284,20	-100,00
44713000 CVAE	5 168,00		5 168,00	
44860000 Etat - Autres charges à payer	416,63	2 001,00	-1 584,37	-79,18
Autres dettes	1 568,63	340,80	1 227,83	360,28
46710000 Note de Frais	1 568,63	340,80	1 227,83	360,28
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	145 783,51	90 783,07	55 000,44	60,58
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	128 693,63	91 928,21	36 765,42	39,99

Détail des Comptes

AAA ACADEMY

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 22/04/20

Devise d'édition

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2019	Net N-1 31/12/2018	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de services	636 713,51	189 339,00	447 374,51	236,28
70620000 Presta. Formations	89 133,51	20 828,00	68 305,51	327,95
70620001 Presta. Formations AAA	10 500,00	12 837,00	-2 337,00	-18,21
70620002 Presta. Formations Inhérence	14 716,00	2 837,00	11 879,00	418,72
70620003 Presta. Formations Mwa	11 500,00	20 000,00	-8 500,00	-42,50
70620005 Presta. Formations ARGAIN	17 774,00	20 000,00	-2 226,00	-11,13
70620007 Presta. Formations A2F TECH	12 100,00	10 000,00	2 100,00	21,00
70620011 Presta. Formations INOVANS SO	1 500,00		1 500,00	
70620014 Presta. Formations ACCELE	13 122,00	20 000,00	-6 878,00	-34,39
70620015 Presta. Formations GB OUEST		10 000,00	-10 000,00	-100,00
70620017 Presta. Formations COMITEM	-2 837,00	2 837,00	-5 674,00	-200,00
70620023 Presta. Formations ACTM	23 750,00	30 000,00	-6 250,00	-20,83
70620027 Presta. Formations SIDERLOG	42 522,00	30 000,00	12 522,00	41,74
70620035 Presta. Formations AIYO GROUP	3 650,00		3 650,00	
70620039 Presta. Formations SATISCO FRANCE	10 150,00		10 150,00	
70620041 Presta. Formations ALTHEA GROUPE	47 775,00		47 775,00	
70620100 Prestation Formation Groupe	2 611,00		2 611,00	
70620600 FAE Prestation de Formation	-7 176,00		-7 176,00	
70624090 Presta. Formations Exo. Groupe	10 000,00		10 000,00	
70629000 Presta. Formations Export	258 336,00		258 336,00	
70800001 Refac pdts acti. annexes AAA	48 000,00		48 000,00	
70800005 Refac pdts acti. annexes ARGAIN	5 800,00		5 800,00	
70820017 Refacturation Formation COMITEM	23 787,00	10 000,00	13 787,00	137,87
Chiffres d'affaires nets	636 713,51	189 339,00	447 374,51	236,28
Autres produits	4,52	16,29	-11,77	-72,25
75800000 Produits divers de gestion courante	4,52	16,29	-11,77	-72,25
Total des produits d'exploitation (I)	636 718,03	189 355,29	447 362,74	236,26
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	301 112,62	108 406,75	192 705,87	177,76
60400000 Achats Etudes/prestations services	17 605,00		17 605,00	
60400005 Sous-traitance ARGAIN	46 218,51	14 800,00	31 418,51	212,29
60400011 Sous-traitance INOVANS SO		2 700,00	-2 700,00	-100,00
60410000 Sous-traitance formation	72 037,30	11 075,00	60 962,30	550,45
60630000 Fournitures Entretien, petit équip.	568,93	95,27	473,66	497,18
60640000 Fournitures administratives	1 493,40		1 493,40	
61100000 Sous-traitance générale	15 006,00		15 006,00	
61100001 Sous-traitance AAA	41 757,00	577,00	41 180,00	7136,92
61100005 Sous-traitance ARGAIN	15 840,00	25 080,00	-9 240,00	-36,84
61324001 Location Issy AAA	32 792,92	25 201,49	7 591,43	30,12
61350000 Location Véhicules Siège	2 406,83		2 406,83	
61355000 Location matériel informatique	1 593,00		1 593,00	
61424001 Charges Locatives Issy AAA	8 172,61	7 998,86	173,75	2,17
61620001 Assurance Locaux Issy AAA	75,17	85,30	-10,13	-11,88
61810000 Documentation générale	25,59	350,00	-324,41	-92,69
62220000 Commissions et courtages sur ventes	9 816,80		9 816,80	
62261000 Honoraires CAC	1 900,00	2 416,25	-516,25	-21,37
62264000 Honoraires Divers	15 000,00		15 000,00	
62270000 Frais d'actes et de contentieux	330,00	897,22	-567,22	-63,22
62340000 Cadeaux à la clientèle		50,00	-50,00	-100,00
62360000 Catalogues et Imprimés		3 580,00	-3 580,00	-100,00
62400000 Transports biens et personnel	60,60		60,60	
62510000 Voyage et Déplacement	4 804,81	843,66	3 961,15	469,52
62511500 Carburants	1 053,33	40,02	1 013,31	2532,01
62512000 Péages/Parkings	287,00	27,10	259,90	959,04
62560000 Missions Siège	1 908,02	47,63	1 860,39	3905,92
62560900 Missions Hors Siège	3 558,16	10 005,30	-6 447,14	-64,44
62570000 Réception	4 825,97	878,31	3 947,66	449,46
62620000 Téléphone	21,26		21,26	
62621000 Téléphone portable Siège	763,84	820,62	-56,78	-6,92
62780000 Autres frais de banque	1 190,57	837,72	352,85	42,12
Impôts, taxes et versements assimilés	73 913,21	5 209,36	68 703,85	1318,85
63120000 Taxe Apprentissage Siège		509,06	-509,06	-100,00
63330000 Participation formation pro Siège	1 044,28	440,24	604,04	137,21
63331000 Formation Siège	2 228,00		2 228,00	

Compte de Résultat (2052)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	En valeur	En %
63514000 Taxe TVTS	416,63		416,63	
63540000 Droit d'enregistrement et de timbre	250,00		250,00	
63580000 Autres droits	62 000,64		62 000,64	
Salaires et traitements	201 498,47	76 056,08	125 442,39	164,93
64110000 Salaires appointements Siège	144 605,98	68 241,21	76 364,77	111,90
64120000 Prov. Congés payés Siège	12 364,45	-801,91	13 166,36	1641,88
64130000 Primes et COMMISSIONS versés Siège	31 300,03	6 620,00	24 680,03	372,81
64131000 Gratification de stage Siège	7 907,32		7 907,32	
64132000 Prov. Prime de vacance Siège	-57,10	676,05	-733,15	-108,45
64133000 Prov. Primes et Commissions Siège	1 669,50		1 669,50	
64141101 RESTAURANT D'ENTREPRISE AAA	2 433,84	418,33	2 015,51	481,80
64142000 Indemnité de transport Siège	1 274,45	902,40	372,05	41,23
Charges sociales	74 125,26	25 831,39	48 293,87	186,96
64510000 Cotisations URSSAF Siège	48 398,35	19 735,62	28 662,73	145,23
64520000 Cot. Mutuelles Siège	1 604,78	911,88	692,90	75,99
64530000 Cot. caisse retraite Siège	16 172,63	5 284,43	10 888,20	206,04
64540000 Cotisations ASSEDIC Siège		732,48	-732,48	-100,00
64550000 Cotisations Prévoyance Siège	1 659,91	761,37	898,54	118,02
64820000 Prov. Chges soc. s/CP Siège	5 564,00	-360,86	5 924,86	1641,87
64830000 Prov Ch soc. s/Primes et Com. Siège	751,28		751,28	
64832000 Prov Ch soc. s/Prime de vac Siège	-25,69	304,21	-329,90	-108,44
64900000 Produit d'impôt CICE Siège		-1 537,74	1 537,74	100,00
Dotation d'exploitation				
Sur actif circulant : dot aux prov.	3 000,00		3 000,00	
68174000 Dot. aux dépréciations des créances	3 000,00		3 000,00	
Autres charges	78,08	3,66	74,42	2033,33
65800000 Charges de gestion courante	78,08	3,66	74,42	2033,33
Total des charges d'exploitation (II)	653 727,64	215 507,24	438 220,40	203,34
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-17 009,61	-26 151,95	9 142,34	34,96
Opérations en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés		838,75	-838,75	-100,00
76800001 Produits Financiers AAA		838,75	-838,75	-100,00
Total des produits financiers (V)		838,75	-838,75	-100,00
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	1 522,99		1 522,99	
66150001 Intérêts Compte Courant AAA	1 363,15		1 363,15	
66880000 Ecart de conversion Euro - Charge	159,84		159,84	
Total des charges financières (VI)	1 522,99		1 522,99	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 522,99	838,75	-2 361,74	-281,58
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	-18 532,60	-25 313,20	6 780,60	26,79

Détail des Comptes

AAA ACADEMY

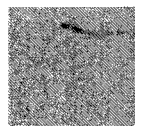
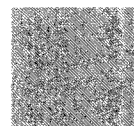
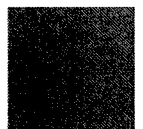
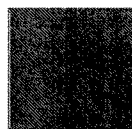
Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 22/04/20
Devise d'édition

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Compte de Résultat (2053)

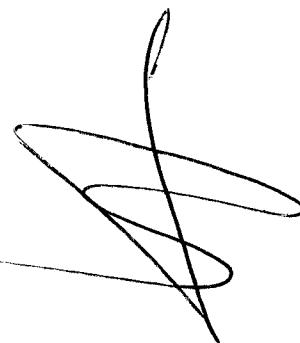
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion		29,56	-29,56	-100,00
77170000 Degrèvement d'impôts		29,56	-29,56	-100,00
Produits except. sur opérations en capital	357,34		357,34	
77800000 Autres produits exceptionnels	357,34		357,34	
Total des produits exceptionnels (VII)	357,34	29,56	327,78	1108,86
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations en capital	59,76		59,76	
67800000 Autres charges exceptionnelles	59,76		59,76	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	59,76		59,76	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	297,58	29,56	268,02	906,70
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	637 075,37	190 223,60	446 851,77	234,91
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	655 310,39	215 507,24	439 803,15	204,08
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	-18 235,02	-25 283,64	7 048,62	27,88

Etats fiscaux



AAA ACADEMY

**15, RUE ROUGET DE LISLE
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**



RAPPORT



DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

**SOFIDEM et Associés
Commissaire aux comptes**

Membre de la Compagnie de Paris

**12 avenue de l'Opéra
75001 Paris**

À l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce qui figurent dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

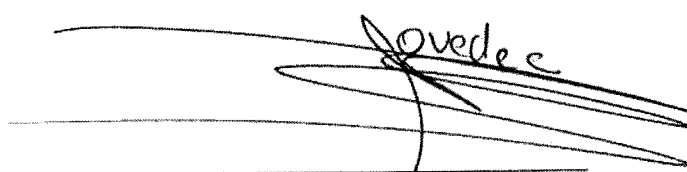
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 2 juin 2020

Le commissaire aux comptes



SOFIDEM & Associés
Sami LOUEDEC

Bilan Actif VDEF REVUE ET CORRIGEE

AAA ACADEMY

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	74 525	3 000	71 525	32 092
Autres créances	6 215		6 215	42 232
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	80 740	3 000	77 740	74 323
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	46 204		46 204	
Charges constatées d'avance	4 750		4 750	17 605
TOTAL disponibilités et divers :	50 954		50 954	17 605
ACTIF CIRCULANT	131 694	3 000	128 694	91 928

Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	131 694	3 000	128 694	91 928
----------------------	----------------	--------------	----------------	---------------

Bilan Passif VDEF REVUE ET CORRIGEE

AAA ACADEMY

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 20 000	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	2 000	2 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	(20 855)	4 429
Report à nouveau	(18 235)	(25 284)
Résultat de l'exercice	(17 090)	1 145
TOTAL situation nette :		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(17 090)	1 145
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		11 920
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 358	
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	27 358	11 920
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 470	59 215
Dettes fiscales et sociales	72 388	19 307
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 569	341
TOTAL dettes diverses :	118 426	78 863
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	145 784	90 783
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	128 694	91 928

Compte de Résultat (Première Partie)

AAA ACADEMY VDEF REVUE ET CORRIGEE

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	636 714		636 714	189 339
Chiffres d'affaires nets	636 714		636 714	189 339
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			5	16
PRODUITS D'EXPLOITATION			636 718	189 355
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			301 113	108 407
TOTAL charges externes :			301 113	108 407
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			73 913	5 209
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			201 498	76 056
Charges sociales			74 125	25 831
TOTAL charges de personnel :			275 624	101 887
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur Immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 000	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			3 000	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			78	4
CHARGES D'EXPLOITATION			653 728	215 507
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(17 010)	(26 152)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AAA ACADEMY VDEF REVUE ET CORRIGEE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(17 010)	(26 152)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		839
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		839
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 523	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 523	
RÉSULTAT FINANCIER	(1 523)	839
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(18 533)	(25 313)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	357	30
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	357	30
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	60	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	298	30
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	637 075	190 224
TOTAL DES CHARGES	655 310	215 507
BÉNÉFICE OU PERTE	(18 235)	(25 284)

Annexe



Règles & Méthodes Comptables

AAA ACADEMY VDEF REVUE ET CORRIGEE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du

Devise d'édition

I. Principes généraux appliqués

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis selon le règlement ANC 2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. Créances

Les créances et dettes sont présentées à leur valeur nominale après prise en compte, le cas échéant, des écarts de conversion pour ajuster les soldes en devises étrangères sur les cours de clôture.

III. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

IV. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

V. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS

LE 31 DECEMBRE 2019.

Aucun événement significatif susceptible de remettre en cause les comptes annuels tels qu'ils sont présentés n'est intervenu depuis la date de clôture.

VI. ENGAGEMENT DE RETRAITE

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élèvent à 12 880EUR.
Les hypothèses de calcul retenues sont un âge de départ volontaire à 65 ans, un taux de turn over fort, un taux d'inflation et d'actualisation à 0,9%, 2% d'augmentation annuelle des salaires pour l'ensemble du personnel, 45% de taux de charges sociales patronal et la table de mortalité est la table réglementaire INSEE 2015-2017.

VII. EVENEMENTS POST-CLOTURE :

Notre société a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 selon les principes et les conventions comptables généralement admis.

Au jour de l'arrêt des comptes, le contexte économique général est impacté par la crise du Covid-19 et par les mesures mises en oeuvre par le Gouvernement français le 16 mars 2020.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 n'ont pas fait l'objet d'ajustements en raison de cette crise conformément à l'article 833-2 du Plan Comptable Général, étant donné que les effets économiques de la crise du Covid-19 ne sont pas liés à des conditions existant à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette crise sanitaire et économique entraîne des incertitudes pour l'ensemble des acteurs économiques et notre activité et les conditions d'exploitation de notre société s'en trouvent altérées pour le 2nd trimestre 2020. Dans ce contexte, nous avons entrepris le cas échéant les mesures nécessaires pour supporter les potentielles difficultés de trésorerie qui pourraient intervenir au cours des prochains mois, à savoir la mise en oeuvre de l'activité partielle, le report des échéances d'impositions et de cotisations sociales, le report de nos échéances d'emprunts, la souscription de prêts garantis par l'Etat auprès de nos partenaires bancaires, etc.

A la date d'arrêt des comptes de la société, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui mette en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Provisions Inscrites au Bilan

AAA ACADEMY VDEF REVUE ET CORRIGEE

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
		3 000		3 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		3 000		3 000

TOTAL GÉNÉRAL		3 000		3 000
----------------------	--	--------------	--	--------------

État des Échéances des Créances et Dettes

AAA ACADEMY VDEF REVUE ET CORRIGEE

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	3 600		3 600
Autres créances clients	70 925	70 925	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	6 215	6 215	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	80 740	77 140	3 600
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 750	4 750	
TOTAL GÉNÉRAL	85 490	81 890	3 600

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit ;				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	44 470	44 470		
Personnel et comptes rattachés	18 562	18 562		
Sécurité sociale et autres organismes	23 612	23 612		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	23 356	23 356		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 858	6 858		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	27 358	27 358		
Autres dettes	1 569	1 569		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	145 784	145 784		

Composition du Capital Social

AAA ACADEMY VDEF REVUE ET CORRIGEE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du

Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20000	1

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

AAA ACADEMY VDEF REVUE ET CORRIGEE

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
ALAN ALLMAN ASSOCIATES	SAS	455 000	ISSY LES MOULINEAUX
ALAN ALLMAN ASSOCIATES INTERNATIONAL	SARL	462 500	LUXEMBOURG

AAA ACADEMY
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 9-15 rue rouget de Lisle 92130 Issy les Moulineaux
523 125 904 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 17 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt,
Le 17 juin,
A 9 heures,

Au siège social de la Société ALAN ALLMAN ASSOCIATES – 9/15 rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux,

L'Associée unique,

La Société « ALAN ALLMAN ASSOCIATES » Société par Actions Simplifiée au capital de 455 000 euros, dont le siège social est fixé 9/15 rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, sous le numéro 511 860 611, représentée par Monsieur Jean-Marie THUAL.

La société SOFIDEM & Associés, commissaire aux comptes est absente et excusée.

1° Après avoir pris acte de l'ordre du jour suivant :

Tenue de façon ordinaire :

- Présentation et lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes clos au 31 décembre 2019,
- Présentation et lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2019,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2019, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce,

Tenue de façon extraordinaire :

- Suppression du conseil d'administration et modification corrélative des statuts.
- Pouvoir pour les formalités

A déclaré :

- avoir été convoquée conformément à la loi et aux statuts par le Conseil d'Administration et avoir eu communication de tous les documents et renseignements prévus par la loi et les statuts et en conséquence déclare la convocation régulière,

2° A pris les décisions suivantes portées à cet ordre du jour :

Partie Ordinaire :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes et du rapport du Conseil d'Administration, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui font apparaître, pour ledit exercice, perte de (18 235,02) euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associée unique prend acte qu'au jour de l'arrêté des comptes, le contexte économique général est impacté par la crise du Covid-19 et par les mesures mises en œuvre par le Gouvernement français le 16 mars 2020.

L'Associée unique prend acte que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 n'ont pas fait l'objet d'ajustements en raison de cette crise conformément à l'article 833-2 du Plan Comptable Général, étant donné que les effets économiques de la crise du Covid-19 ne sont pas liés à des conditions existant à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette crise sanitaire et économique entraîne des incertitudes pour l'ensemble des acteurs économiques et l'activité et les conditions d'exploitation de la Société s'en trouvent altérées pour le 2nd trimestre 2020 et dans ce contexte, la Société a entrepris des mesures nécessaires pour supporter les difficultés de trésorerie qui interviendront au cours des prochains mois, à savoir la mise en œuvre de l'activité partielle, le report des échéances d'impositions et de cotisations sociales, le report de nos échéances d'emprunts, la souscription de prêts garantis par l'Etat auprès de nos partenaires bancaires, etc.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 prennent en charge de dépenses non fiscalement déductibles relevant de l'article 39.4 du Code Général des Impôts d'un montant de 991 euros.

En conséquence, il donne quitus entier au Président et aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice, soit la somme de (18 235,02) euros en totalité au poste report à nouveau. A l'issue de cette affectation, le compte de l'exercice report à nouveau s'élève à (39 089,88) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes ont été mis en distribution au cours de cet exercice :

Exercice	Dividendes	Eligible à l'abattement (personnes physiques)	Non éligible à l'abattement (personnes morales)
2018	0 €		0 €
2017	45 000 €		45 000 €
2016	0 €		0 €

TROISIEME DECISION

L'Associée unique prend acte du fait qu'il n'y a pas lieu de procéder à l'établissement d'un rapport spécial par le commissaire aux comptes et ce, conformément aux dispositions de l'articles L 227-10 du code de commerce.

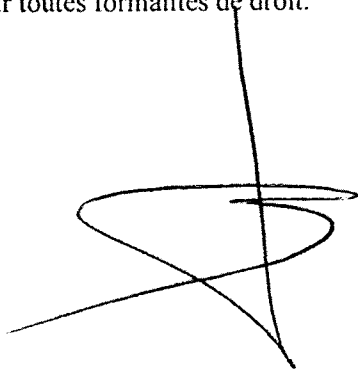
Partie extraordinaire

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique décide, sur proposition du Conseil d'administration, de supprimer le Conseil d'administration et de dissoudre les mandats d'administrateurs à compter de ce jour et, par conséquent, adopter les nouveaux statuts de la Société, par la suppression de l'article 16, dont une copie est annexée au présent procès-verbal.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a vertical line extending upwards from the top of the 'S'.

AAA ACADEMY

Société par actions simplifiée au capital de 20. 000 €
9-15 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy Les Moulineaux
523 125 904 RCS NANTERRE

A l'attention du Greffier du
Tribunal de commerce de Nanterre
4 Rue Pablo Neruda 3^e étage,
92000 NANTERRE

Issy-les-Moulineaux le 18 septembre 2020

Objet : Dépôt des comptes sociaux et suppression du conseil d'administration

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dépôt des comptes sociaux et de la suppression du Conseil d'administration, je vous prie de trouver ci-joint les documents nécessaires à cette formalité.

Pour le dépôt des comptes sociaux :

- Un chèque d'un montant de 45,80 € (Chèque Crédit Agricole des Côtes-d'Armor n°0483638).
- Les états comptables et fiscaux des comptes clos le 31/12/2019.
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2019.
- Un exemplaire du PV d'approbation des comptes en date du 17 juin 2020.

Pour la suppression du Conseil d'administration :

- Une attestation de parution dans un journal d'annonces légales (Le quotidien juridique).
- Un exemplaire de l'acte (PV) décidant de la suppression du Conseil d'administration, en date du 17 juin 2020.
- Un chèque d'un montant de 195,39 € (Chèque Crédit Agricole des Côtes-d'Armor n°0483639).
- Le formulaire M3 rempli.
- Un exemplaire des statuts mis à jour.

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour vos diligences.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

